7.3.3. - Biroun ha d'Estin

Transcription : volume 2, page 431.

Ce chant a été rangé parmi les poésies historiques concernant des personnages. Référencé au catalogue Malrieu sous le numéro 1391, il fait également partie de la contribution de Lédan à l'enquête Fortoul et a été étudié au volume 1, 2ème partie, chapitre 4.4.5. Le texte de la version de Lédan est donnée au volume 2, p. 244.

7.3.4. - Complainte sur l'assassinat de Guillaume Le Court

Transcription : volume 2, page 433.

Ce chant a été relié dans le quatrième volume parmi les chants satiriques. On pourrait penser à une erreur de classement de ce manuscrit si le chiffre IV, qui désigne la classe des poésies historiques, n'y était barré pour être remplacé, de façon incompréhensible, par le chiffre IX qui désigne celle des chants satiriques.

Nous n'avons retrouvé qu'une seule version en breton de ce chant. Celle publiée dans le premier numéro de la revue «Gwerin» [414] a été également collectée par Milin et est pratiquement identique à celle des Poésies populaires de la France. Les seules différences sont que les vers de huit pieds y sont regroupés en quatrains et que la ritournelle a disparu. Le titre, également uniquement en français, y est «Complainte sur la mort violente du P. Guillaume Lecourt, gardien des cordeliers du monastère de N.D. de Graces près Guingamp».

L'abbé de Garaby mentionne une complainte en breton sur cet événement tragique et en donne une traduction française tout à fait conforme au texte de Milin jusqu'au vers 18. Ensuite il présente quelques divergences quant aux ornements apportés par le père Le Court, mais surtout il se montre plus précis sur les circonstances du meurtre :

[3] - Garaby

Au couvent de Grâces, près Guingamp, un grand malheur est arrivé

Le gardien de Grâces a été assassiné par deux mauvais moines.

Le père François et le père Louis sont allés frapper à la porte du gardien.

Le gardien, qui avait la précaution de tenir sa porte fermée, a demandé : Qui est là ?

- Ouvrez ont dit les deux moines.

- Il est trop tard, a répondu le gardien, je n'ouvre à personne à cette heure indue.

- Hâtez-vous d'ouvrir ! ont repris les deux pères ; l'église est éclairée, la sacristie ouverte, le tabernacle enfoncé ; des voleurs sont là !

Aussitôt, le pieux gardien se met sur son séant, et dit : - Vierge sainte, vous savez que je vous ai bien servie ! J'ai orné vos sept autels ; je vous ai procuré un précieux ciboire, un calice d'argent et un calice d'or. Protégez votre humble serviteur ! - Il dit, et il ouvre.

Aussitôt, les deux méchants moines se jettent sur lui et l'entraînent dehors. Ils vont le tuer sur le bord du chemin qui longe Keravel.

Pendant cette exécution nocturne, dont personne ne s'aperçut (ils avaient étouffé la voix du bon père, en lui fermant la bouche avec un vêtement), les cloches se mirent à sonner le glas . Un des meurtriers dit à l'autre : Monte de suite dans la tour, et extermine quiconque sera trouvé sonnant les cloches.

Il court voir et revient déclarer que les cloches sonnent, poussées, sans doute, par la main invisible de la Mère de Dieu ; car il n'a vu personne.

Alors les deux homicides s'échappent sous un déguisement, et ayant des chapeaux bordés.

Ils arrivent à Morlaix, et appellent un batelier pour les passer outre-mer.

Le batelier leur répond : - Quel crime avez-vous donc commis ? La mer a pris, à votre approche, une teinte de sang, et les flots reculent épouvantés.

---

[414] Gwerin, 1961, tome 1, p. 123.